
**Demande au titre du droit d'accès aux documents
administratifs**

Demande de communication des notes de frais du Maire

Notes de frais de déplacement du maire - de juin 2020 à aujourd'hui	0 euros
Notes de frais de représentation du maire - de juin 2020 à aujourd'hui	0 euros
Notes de frais de restauration du maire - de juin 2020 à aujourd'hui	6 699,40 euros

Certificat administratif

Je soussigné, _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner de travail a été organisé au :

Restaurant « Le Michel Ange » à Vence

Le 4 Septembre 2020

Objet Déjeuner de travail

Participants MAIRIE

- | | |
|-------|----------------------------------|
| 1. Mr | - Maire |
| 2. Mr | - Directeur Général des Services |
| 3. Mr | - Conseiller Municipal |

PRESTATAIRE

- | | |
|-------|---|
| 4. Mr | - |
|-------|---|

En conséquence de quoi, il échet à la commune de Vence de prendre en charge la somme de 88.50 € (quatre-vingt huit euros et cinquante centimes) selon la note établie par le restaurant ci-dessus nommé.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vence, le 7 Septembre 2020

Directeur Général des Services



**Restaurant
Le Michel-Ange**

1, Place Godeau
06140 VENCE

SIRET 798 430 625 000 29

Tél. 04.93.58.32.56

vendredi 4 septembre 2020 14:12

Note N° 8409 Table N° 45 Couvert(e) : 4

Repas Complet X 4 88,50 €

Total TTC 88,50 €

Dont tva : 20% : 1,76 €
10% : 7,09 €

Servi par : MICHEL

L'équipe vous remercie de votre visite !

Édité avec un logiciel conforme aux dispositions du 2° bis du I de l'article 206 du code général des impôts (CGI)

Certificat administratif

Je soussigné, **Directeur Général des Services**, atteste qu'un déjeuner de travail a été organisé au :

Restaurant « Le Michel-Ange » à Vence

Le 11 septembre 2020

Objet Réunion « Politique de la Ville »

Participants MAIRIE

1. Mr - Maire
2. Mme – Adjointe déléguée à la communication
3. Mme - déléguée du préfet
4. Mme – Sous Préfète Politique de la Ville
5. Mme – Chef de Cabinet

En conséquence de quoi, il échet à la commune de Vence de prendre en charge la somme de 93 € selon la note établie par le restaurant ci-dessus nommé.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vence, le 11 septembre 2020

Directeur Général des Services



Restaurant Le Michel-Ange

1, Place Godeau
06140 VENCE

SIRET 798 430 626 000 28

Tél. 04.93.58.32.56

vendredi 11 septembre 2020 13:49

Note N° 9484 Table N° 45 Couvert(s) : 5

Repas Complet X 5 99,00 €

Total TTC 93,00 €

Dont tva : 10% : 7,82 €
20% : 1,17 €

Servi par : MICHEL

L'équipe vous remercie de votre visite !

Établi avec un logiciel conforme aux dispositions de l'article 296 du code général des impôts (CGI)

Certificat administratif

Je soussigné, _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner de travail a été organisé au :

Restaurant « Comme chez soi » à Vence

Le 24 septembre 2020

Objet Réunion « Institut de France »

Participants MAIRIE

1. Mr - Maire
2. Mr - Directeur général des services
3. Mr - Directeur Institut de France
4. Collaboratrice de Monsieur

En conséquence de quoi, il échet à la commune de Vence de prendre en charge la somme de 230€ selon la note établie par le restaurant ci-dessus nommé.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vence, le 5 octobre 2020

Directeur Général des Services



VU et CERTIFIÉ EXACT, à VENCE, le 05/10/2020.
Pour le Maire et par délégation.
Le Directeur général Adjoint des Services



FACTURE N° 25

SARL CommeChezSol
8 Av Marcellin Maurel, 06140-Vence
Tel: 09.81.19.97.27
SIRET: 82396975300016

M. Nathalie de VEUGE

06140 VEUVE

n° TVA intracommunautaire

le 24/09 2020

EXACOMPTA

RÈGLEMENT pour le :		TOTAL H.T.
5 couverts		191,66
En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).		T.V.A. _____ % 38,34
		TOTAL T.T.C. 230 €

Certificat administratif

Je soussigné, _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner de travail a été organisé au :

Restaurant « La Régence Café » à Vence

Le 19 octobre 2020

Objet Accueil de Mr

Participants MAIRIE

1. Mr - Maire
2. Mr - Directeur général des services
3. Mr - Directeur de Cabinet
4. Mme - Chef de Cabinet

En conséquence de quoi, il échet à la commune de Vence de prendre en charge la somme de 107.30€ selon la note établie par le restaurant ci-dessus nommé.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vence, le 20 octobre 2020

Directeur Général des Services



VU et CERTIFIÉ EXACT.
à VENCE, le
Pour le Maire et par délégation,



Le Directeur général Adjoint
des Services



10 Place du Grand Jardin
06140 VENCE
TEL : 04 93 24 02 10
SIRET : 881 758 387 00016

Edition de la note

TABLE 22

4 Couverts

Lundi 19 Octobre 2020 Heure: 14:03
Serveur: CYRILLE CAISSE01

Article	P.U	Total €
1 SAN PELLEGRINO 1L	6,80	6,80
1 HEINEKEN	4,80	4,80
1 SALADE NICOISE	19,20	19,20
2 SAUTE DE VEAU	15,00	30,00
1 FILET DE BOEUF	26,90	26,90
1 TIRAMISU	8,00	8,00
1 MOUSSE CHOCOLAT	8,00	8,00
2 EXPRESSO	1,80	3,60

TOTAL VENTE TTC : 107,30 €

Tva	HT	TVA	TTC
Tva 10,00%	93,18	9,32	102,50
Tva 20,00%	4,00	0,80	4,80

Prix Nets - Service Compris
Merci de votre visite - A bientôt



Cabinet du Maire

Tel 04.93.58.41.01

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner de travail concernant un projet d'urbanisme a eu lieu le vendredi 4 juin 2021, au Château St Martin, 2490, Avenue des Templiers à Vence.

Ci-dessous la liste des personnes présentes

_____, Maire
_____, Architecte
Monsieur _____, Porteur d'affaires
_____, Directeur Général des Services
_____, Directrice de l'urbanisme
_____, Directeur de Cabinet
_____, Conseiller municipal
Collaborateur de Monsieur _____, Architecte

Il convient de verser la somme de 1000 euros au Château St Martin, 2490, Avenue des Templiers à Vence.

Fait à Vence, le 28/06/21

Directeur Général des Services



CHATEAU SAINT-MARTIN & SPA
COTE D'AZUR - VENCE - FRENCH RIVIERA

Hôtel *****

Chambre / Room : 9001
Arrivée / Arrival : 04.06.21
Départ / Departure : 01.07.21
Confirmation : 20788473

Mairie de Vence
Place Georges Clémenceau
Vence 06140
France

N° Débiteur / A/R No : MAIR--050510


Vence, le 25 Juin 2021

Facture / Invoice :
Page : 1 de 1
FACTURE INFORMATIVE

Caissier / Cashier : CSM-MBOU,E

Date	Description			Débit EUR	Crédit EUR
04.06.21	Diner Le St Martin			1,000.00	
		HT	TVA	TTC	Total
TVA 10		677.27	67.73	745.00	1,000.00
TVA 20		212.50	42.50	255.00	0.00
Total		889.77	110.23	1000.00	Balance en Euros 1,000.00
T.V.A. sur les débits					

Intérêts de retard: 1% annuel; Indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros. Payable à réception. / Late Payment Interest : 1% per year . Lump sum : 40 euros. Payable upon receipt.

service fait le 25 Juin 2021.
Dejeuner de travail
e. V. M. BOU


OETKER COLLECTION
MASTERPIECE HOTELS

Château Saint-Martin & Spa, 2490 Avenue des Templiers, 06140 Vence, France T +33 (0)4 93 58 02 02
F +33 (0)4 93 24 08 91 www.chateau-st-martin.com reservations.csm@oetkercollection.com



PATRONS FOR A SAFE AND
GUARANTEED FUTURE

6257.021



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner a eu lieu le samedi 3 juillet 2021, au Château Saint Martin, 2490, avenue des Templiers à Vence, à l'occasion de l'inauguration de la célébration des 70 ans de la chapelle Matisse.

Ci-dessous la liste des personnes présentes :

- Maire et Madame,
- Adjoint délégué aux Arts et à la Culture,
- Adjoint au Tourisme,
- Conseiller municipal, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Vence et Vice-Président de la Caisse Régionale Crédit Agricole Provence Côte d'Azur,
- Adjointe déléguée à la communication,
- Directeur de cabinet du Maire,
- représentant les Héritiers Matisse,
- Directrice-adjointe, administratrice du musée départemental Matisse du Cateau-Cambresis,
- Conservatrice en chef honoraire du patrimoine,
-
- Commissaire de l'exposition Georges Rousse,
- Chef du projet « capitale française de la culture » et Responsable des relations institutionnelles, Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais,
- Directrice de production de l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette,
- Responsable opérationnel Micro-folies, Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette,
- Directrice générale adjointe Culture, Transformation numérique, Relation à l'usager, Département des Alpes-Maritimes,
- Chargée du suivi des Micro - Folies, Apprentie au pôle Publics et Territoires, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Directrice d'Agence de Vence, Crédit Agricole Provence Côte d'Azur,
- Chef de cabinet du Maire,
- Directrice de la communication,
- Directeur des affaires culturelles et du Musée de Vence et Madame,
- Directeur adjoint du Musée de Vence, directeur du Centre culturel municipal.

Il convient de verser la somme de 1 555 euros au Château St Martin, 2490, Avenue des Templiers à Vence.

Fait à Vence, le 27 juillet 2021

Directeur Général des Services





CHATEAU SAINT-MARTIN & SPA

COTE D'AZUR - VENCE - FRENCH RIVIERA

Hôtel *****

Chambre / Room : 9005
Arrivée / Arrival : 03.07.21
Départ / Departure : 07.07.21
Confirmation : 20803101

Mairie de Vence
Place Georges Clémenceau
Vence 06140
France

N° Débitur / A/R No : MAIR-070721
Groupe / Group : 2107MAIRIE
Société / Company : MAIRIE VENCE

Vence, le 07 Juillet 2021

Facture / Invoice : 51352

Page : 1 de 1

Caissier / Cashier : HDC-CRUS,E

FACTURE

Date	Description	Débit EUR	Crédit EUR			
03.07.21	Déjeuner Banquet (Nourriture)	1,265.00				
03.07.21	Déjeuner Banquet (Boissons)	110.00				
03.07.21	Banqueting Lunch Wines & Champagnes	180.00				
07.07.21	Débitur		1,555.00			
	HT	TVA	TTC	Total		
TVA 10	1,250.00	125.00	1,375.00	1,555.00	1,555.00	
TVA 20	150.00	30.00	180.00			
Total	1,400.00	155.00	1555.00	Balance en Euros	0.00	

T.V.A. sur les débits

Intérêts de retard: 1% annuel. Indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros. Payable à réception. / Late Payment Interest : 1% per year . Lump sum : 40 euros. Payable upon receipt.

Château Saint-Martin & Spa, 2490 Avenue des Templiers, 06140 Vence, France T +33 (0)4 93 58 02 02
F +33 (0)4 93 24 08 91 www.chateau-st-martin.com reservations.csm@oetkercollection.com

S.A.S Château du Domaine St Martin - Capital 4 500 000 € - RCS Grasse 382 846 418 - N° Intra.com.FR 96 382 846 418 - APE 5510 Z


LEADING
HOTELS®



OETKER COLLECTION

COURRIER ARRIVE
21 OCT. 2021
SCE FINANCIER



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner a eu lieu le vendredi 15 octobre 2021, à la Brasserie LA REGENCE, 10 place du Grand Jardin à Vence, à l'occasion du Déjeuner des Maires de la Rive Droite.

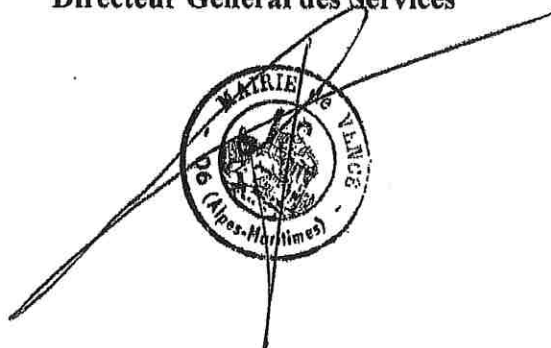
Ci-dessous la liste des 10 Maires présents :

- Monsieur Maire de Vence
- Monsieur Maire de Cagnes-sur-Mer
- Madame Maire de Saint-Jeannet
- Monsieur Maire de Le Broc
- Monsieur Maire de Bonson
- Monsieur Maire de Carros
- Monsieur Maire de Gillette
- Monsieur Maire de Saint-Laurent-du-Var
- Madame Maire de Gattières
- Monsieur Maire de la Gaude

Il convient de verser la somme de 455,10 euros à la Brasserie LA REGENCE, 10 place du Grand Jardin à Vence.

Fait à Vence, le 18/10/2021

Directeur Général des Services



BRASSERIE LA REGENCE

10 PL DU GRAND JARDIN
06140 VENCE
TEL 04 93 24 02 10

316-10-2021

(T1) Ticket de vente N. 3021/1

14:40:43

POS# 1

TABLE 50

Operateur : (B) Pascal

Couverts 10

Vendeur : (6) Pascal

2 x EAU PLATE 100CL	5,80	11,60 (1)
2 x EAU GAZEUSE 100CL	5,80	11,60 (1)
5 x LIMONCELLO		Offert
2 x RIMAURESQ RG76	42,00	84,00 (2)
1 x RIMAURESQ BL76		42,00 (2)
1 x RISOTTO CEPES JAMBO		17,90 (1)
1 x FRICAS POULET RIESL		24,60 (1)
1 x BURGER REGENCE		18,90 (1)
2 x FILET BOEUF COGNAC	31,90	63,80 (1)
1 x TARTARE BOEUF		18,80 (1)
1 x CARRE D AGNEAU CEPE		27,20 (1)
1 x FILET ST PIERRE		28,60 (1)
1 x POULPE PERSILLE		24,70 (1)
1 x AIOLI		16,00 (1)
Supplement FRITE		5,00 (1)
Supplement FRITE		5,00 (1)
1 x CAFE GOURMAND		8,60 (1)
3 x PATISSERIES MAISON	8,00	24,00 (1)
11 x EXPRESSO 2.10	2,10	23,10 (1)
2 x EXPRESSO 2.10		Offert

N. LIGNES : 20 ARTICLES : 18

TOTAL 455,10

Montant Remise Eur 34,70

1 x (7) Virement EUR(0) 455,10

RENDU : 0,00

% TVA	PRIX H.T	TVA EURO
(1)10,00	299,18	29,92
(2)20,00	105,00	21,00
	404,18	60,92

LA BONNE ETOILE - 10 PL DU GRAND JARDIN
06140 VENCE FRANCE

SIRET : 00175030700018 - N.TVA : 07801750307 - NAF : 5610A
Logiciel Categ. Cert. Prec. Sign. Signature Impr.
4.03.94.00.134NF B 0406 06dK (N) bYs7 1

MERCI DE VOTRE VISITE
A BIENTOT



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste qu'un déjeuner a eu lieu le jeudi 28 octobre 2021, à la Colombe d'Or, à l'occasion d'une réunion de travail concernant la Culture.

Ci-dessous la liste des personnes présentes :

- _____, Maire de Vence,
- _____, Maire de St Paul de Vence,
- _____, Fondation Maeght,
- _____, Adjoint délégué aux Arts et à la Culture,
- _____, Directeur de cabinet du Maire,
- _____, Directeur des affaires culturelles et du Musée de Vence,
- _____, Chef de cabinet du Maire,
- _____, Directrice de la communication,

Il convient de régler la somme de 434.50€, à la Colombe d'Or, 06570 St Paul de Vence.

Fait à Vence, le 04 novembre 2021

Directeur Général des Services





La Colombe d'Or

06570 SAINT-PAUL DE VENCE

Tél. 04 93 32 80 02

Fax 04 93 32 77 78

www.la-colombe-dor.com

jeudi 28 octobre 2021

Compte 4 Pax 1
Client MAIRIE DE VENCE

28-10-2021	1 X ROUGETS MEUNIERE	35.00 =	35.00
28-10-2021	4 X F.GRAS CANARD	34.00 =	136.00
28-10-2021	2 X Foie gras chaud	30.00 =	60.00
28-10-2021	1 X PIAT JOUR	25.00 =	25.00
28-10-2021	4 X Verre Provence/Pros	6.50 =	26.00
28-10-2021	1 X JUS FRUIT PRESSES	7.00 =	7.00
28-10-2021	4 X 1/2 EAU	5.50 =	22.00
28-10-2021	2 X VACHERIN	14.00 =	28.00
28-10-2021	2 X GATEAU CHOCOLAT	14.00 =	28.00
28-10-2021	1 X TARTE ROUX	12.00 =	12.00
28-10-2021	1 X DESSERT DIVERS	15.00 =	15.00
28-10-2021	1 X GLACES SORBETS	12.50 =	12.50
28-10-2021	7 X CAFE	4.00 =	28.00

=====
NET A PAYER 434.50

Debit : 434.50 Credit : 0.00 Solde : 434.50

	ht	taxe	ttc
tva 10%	371.36	37.14	408.50
tva 20%	21.67	4.33	26.00
Total	393.03	41.47	434.50

ATTESTATION

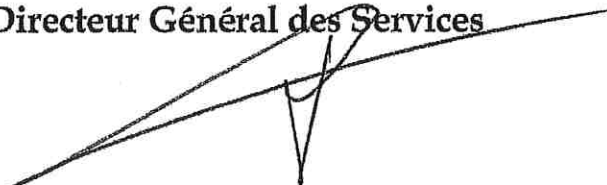
Je soussigné
Directeur Général des Services
Atteste qu'un déjeuner de travail avec les chefs de service
a eu lieu le vendredi 17 décembre 2021
au Restaurant Le Michel Ange »
en présence de :

- Maire de Vence
- Directeur général des services
- Directeur de Cabinet
- Directeur des services techniques
- Directeur police municipale
- Directrice de l'Education & petite enfance
- Directeur de la Culture
- Directrice des Ressources humaines
- Directeur du CCAS
- Directeur des Services d'information
- Directeur financier
- Directeur du service Etat Civil Sport et vie associative
- Chargée de mission environnement
- Directrice de l'Urbanisme
- Cheffe de Cabinet

Il convient de payer au restaurant « Le Michel Ange » la somme de 400 euros.

Fait à Vence, le 17 décembre 2021

Directeur Général des Services



Le Michel Ange

Mairie de Vence

Vence, le 17/12/2021

Objet : Facture votre repas du 17 DECEMBRE 2021

15 repas complets à 25€ TTC soit

15x25€ = 400,00€ TTC
dont TVA 10% = 40,00€
soit 360,00€ HT

*service fait
N. L. court
21/12/21*

Monsieur DELFAUT Michel
Gérant



ATTESTATION

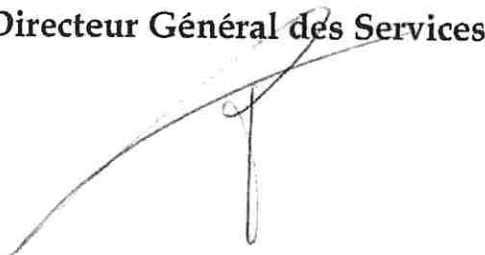
Je soussigné
Directeur Général des Services
Atteste qu'un déjeuner de travail concernant la Communication
a eu lieu le Mercredi 12 janvier 2022
au Restaurant Les Agapes »
en présence de :

- **Maire de Vence**
- **Directeur de l'Édition de Nice Nice-Matin**
- **Adjointe à la Communication**
- **Directrice de la Communication**
- **Cheffe de Cabinet**

Il convient de payer au restaurant « Les Agapes » la somme de 133,50 euros.

Fait à Vence, le 12 janvier 2022

Directeur Général des Services

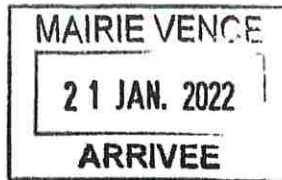


Restaurant LES AGAPES

Quand tradition et innovation se mettent à table

4 place Clemenceau
06140 VENCE
Téléphone 04 93 58 50 64

Siret : 511 058 885 00019
APE : 5610A



FACTURE

DATE : 12/01/2022
N° FACTURE 12-001

MAIRIE DE VENCE
Place du grand jardin
06140 VENCE

DESCRIPTION	Qté	PRIX UNITAIRE	MONTANT
REPAS DE TRAVAIL DU 12 JANVIER 2022			
LES AGAPES 4 PLACE CLEMENCEAU 06140 VENCE			
12-01-2022 TICKET N. 64/1	15:02:00 TPV# 1		
TABLE 105 Opérateur : Diamand Couverts : 5			
5 x Couverts			
4 x Formule Duo	20,00	80,00	
1 x Biere Bacho		6,00	
1 x Eau gazeuse 100 cl		6,00	
1 x Suggestion 29		29,00	
5 x Espresso	2,50	12,50	
Total 133,50 Virement 133,50			
DESCRIPTION	HT	TVA	
(1)10,00	115,91	11,59	
(2)20,00	5,00	1,00	
Total:		12,59	

TOTAL HT	120,91 €
T.V.A 10 %	11,59 €
T.V.A 20 %	1,00 €
TOTAL	133,50 €

Crédit Mutuel
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Gulchet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	07947	00020177046	39	EUR	CCM VENCE

Identifiant International de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8079 4700 0201 7704 639	CMCIFR2A

Domiciliation
CCM VENCE
14 AVENUE DE LA RESISTANCE
06140 VENCE
0492010757

Titulaire du compte (Account Owner)
SARL LES AGAPES
4 PLACE GEORGES CLEMENCEAU
06140 VENCE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Service compris

Service fait le 22.01.22.

Cabinet du Maire

Tel 04.93.58.41.01

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste que dans le cadre d'une réunion de travail Nuits du Sud ont déjeuné, le jeudi 24 février 2022, au restaurant « La Table de Domi », 7, place Surian à Vence.

_____, Adjoint au Tourisme
_____, Directeur Artistique Nuits du Sud
_____, Directeur général des services
_____, Groupe NOVA
_____, Groupe NOVA
_____, Nuits du Sud
_____, Nuits du Sud
_____, Chef de Cabinet
_____, Directeur Pôle Ressources

Il convient de verser la somme de 211.20 euros au restaurant « La Table de Domi », 7, place Surian à Vence.

Fait à Vence, le 24/02/22



Directeur Général des Services

Merci de votre visite

LA TABLE DE DOMI

7 PLACE SURIAN
06140 VENCE
France
Tél : 04.93.24.27.64

Date : 24/02/2022 - 13:25
NOT-1001004755 / impression n° 1
Table N : 17 Couvert: 9

Qté Désignation	P.U Tot. TTC	
3 LEFFE	5,00	15,00
4 PICHET BERTOULET BL	8,00	32,00
3 CEVICHE	20,00	60,00
1 SALADE CESAR	16,00	16,00
2 PLAT DU JOUR	12,50	25,00
1 DAUBE	16,00	16,00
1 LINGUINES VEGETARIE	15,00	15,00
1 TARTARE DE BOUF PRO	18,00	18,00
6 EXPRESSO	2,00	12,00
1 CAFE NOISETTE	2,20	2,20

Nombre d'articles : 23

NET TTC: 211,20 EUR

DOCUMENT PROVISOIRE

SIRET 53815205900019 - NAF 5610A
TVA Intracom FR23538152059
LE02 v2.52.073.063 - (NF525)B0001bd1z
Service : Dominique (2)*
Caisse 1 - CAISSE

ATTESTATION

Je soussigné
Directeur Général Adjoint des Services Ressources

Atteste qu'un repas de travail a eu lieu au restaurant
« Les petits tabliers »
Le 21 décembre 2021

Etaient présents :

- Monsieur Maire de Vence
- Monsieur Adjoint municipal
- Monsieur Directeur Général des Services
- Monsieur Directeur des Services Techniques
- Responsable du Centre Technique Municipal

Il convient donc de régler la somme de 133.30 € sur présentation de la facture ci jointe

Fait à VENCE, le 10/03/2022

Pour servir et valoir de ce droit.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services Ressources



FACTURE

3

LES PETITS TABLIERS

7, Av. Marcellin Maurel - 06140 VENCE

☎ 09 81 45 97 95

SIRET 801 628 796 00010 - APE 5610 A

M

Mairie de Vence

Place Clémenceau

06140 Vence Doit

le 21/12/2021

n° TVA Intracom.

REGISTRES LE DAUPHIN

5 Repas Complets

RÈGLEMENT pour le :

Conditions d'escompte pour paiement anticipé :

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

119,97

13,33

10%

133,30

En cas de retard de paiement, il sera appliqué aux échéances échues le taux de l'annuel légal ainsi qu'une pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 % (Cours de Commerce - Article L641-6) (Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).
En application de l'article L1163-3 du Code de Commerce, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques liés aux dommages aux marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.
CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

Cabinet du Maire

Tel 04.93.58.41.01

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste que dans le cadre d'une réunion de travail ont déjeuné, le vendredi 25 mars 2022, au restaurant « NEOSUD », place du Grand Jardin à Vence.

_____, Maire

_____, Adjointe à la communication

_____, Chef de Cabinet

_____, Directrice de la communication

_____, Communication

Il convient de verser la somme de 68 euros au restaurant « NEOSUD », place du Grand Jardin à Vence.

Fait à Vence, le 28/03/22



Directeur Général des Services

FACTURE N° 34

M. Bureau du Maire
Mairie de Vence

n° TVA intracommunautaire _____
Place de manoeuvre
06140 Vence
n° TVA intracommunautaire _____

le 25 mars 2022

EXACOMPTA

			PU	Montant
2	E. Cesar		12,00	24,00
2	E. Burgue Burelata		15,00	30,00
1	Neo Burguer		14,00	14,00
Net à payer				68€
		HT	Taxe	HT
	TVA 10%	61.82	6.18	68.00
	Total	61.82	6.18	68.00

service fait le 25.03.22
Réunion de travail avec le Maire -
ex. RCO

RESTAURANT NEOSUD
6, Place du Grand Jardin
06140 VENCE
Tél. : 07 84 91 38 01
Siret : 834 697 668 00021
N° TVA intracom. FR 13 834 697 668

RÈGLEMENT pour le _____ Conditions d'escompte pour paiement anticipé _____
En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Cabinet du Maire

Tel 04.93.58.41.01

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste que dans le cadre d'une réunion de travail ont déjeuné, le mardi 5 avril 2022, au restaurant « Les Agapes », 4 place Clemenceau à Vence.

_____, Maire
_____, Conseillère municipale déléguée à la communication
_____, Directeur de cabinet, Mairie de St Laurent du Var
_____, Chef de Cabinet
_____, Directrice de la communication

Il convient de verser la somme de 143.50 euros au restaurant « Les Agapes », 4 place Clemenceau à Vence.

Fait à Vence, le 25/05/22

Directeur Général des Services



Restaurant LES AGAPES

FACTURE

Quand tradition et innovation se mettent à table

4 place Clemenceau
06140 VENCE
Téléphone 04 93 58 50 64

DATE : 05/04/2022
N° FACTURE 04-001

Siret : 511 058 885 00019
APE : 5610A

MAIRIE DE VENCE
Place du grand jardin
06140 VENCE

DESCRIPTION	Qté	PRIX UNITAIRE	MONTANT																																																
REPAS DE TRAVAIL DU 5 Avril 2022																																																			
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p style="text-align: center;">LES AGAPES 4 PLACE CLEMENCEAU 06140 VENCE</p> <p>05-04-2022 13:49:00 TICKET N. 422/1 TPV# 1</p> <p>TABLE 105 Opérateur : Diamand Couverts : 5</p> <hr/> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="4">5 x Couverts</td> </tr> <tr> <td>1 x Suggestion 26</td> <td></td> <td>26,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 x Verre St-Pierre</td> <td></td> <td>6,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 x Suggestion 12</td> <td>12,00</td> <td>24,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 x Plat du jour</td> <td></td> <td>15,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 x Formule Duo</td> <td>20,00</td> <td>60,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5 x Espresso</td> <td>2,50</td> <td>12,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Total</td> <td>143,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Virement</td> <td>143,50</td> </tr> </table> <hr/> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">DESCRIPTION</th> <th style="text-align: right;">HT</th> <th style="text-align: right;">TVA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>(1)10,00</td> <td style="text-align: right;">125,00</td> <td style="text-align: right;">12,50</td> </tr> <tr> <td>(2)20,00</td> <td style="text-align: right;">5,00</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> </tr> <tr> <td>Total:</td> <td></td> <td style="text-align: right;">13,50</td> </tr> </tbody> </table> </div>				5 x Couverts				1 x Suggestion 26		26,00		1 x Verre St-Pierre		6,00		2 x Suggestion 12	12,00	24,00		1 x Plat du jour		15,00		3 x Formule Duo	20,00	60,00		5 x Espresso	2,50	12,50		Total		143,50				Virement	143,50	DESCRIPTION	HT	TVA	(1)10,00	125,00	12,50	(2)20,00	5,00	1,00	Total:		13,50
5 x Couverts																																																			
1 x Suggestion 26		26,00																																																	
1 x Verre St-Pierre		6,00																																																	
2 x Suggestion 12	12,00	24,00																																																	
1 x Plat du jour		15,00																																																	
3 x Formule Duo	20,00	60,00																																																	
5 x Espresso	2,50	12,50																																																	
Total		143,50																																																	
		Virement	143,50																																																
DESCRIPTION	HT	TVA																																																	
(1)10,00	125,00	12,50																																																	
(2)20,00	5,00	1,00																																																	
Total:		13,50																																																	

TOTAL HT	130,00 €
T.V.A 10 %	12,50 €
T.V.A 20 %	1,00 €
TOTAL	143,50 €



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Géolocal	N° compte	Cle	Devise	Domiciliation
10270	07947	06020177046	39	EUR	CCM VENCE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8079 4700 0201 7704 639	CCMIFR2A

Domiciliation
CCM VENCE
14 AVENUE DE LA RESISTANCE
06140 VENCE
☎ 3492010757

Titulaire du compte (Account Owner)
SARL LES AGAPES
4 PLACE GEORGES CLEMENCEAU
06140 VENCE

Renvoyez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Service compris

Service fait le 05.04.22
U. Besant

ATTESTATION

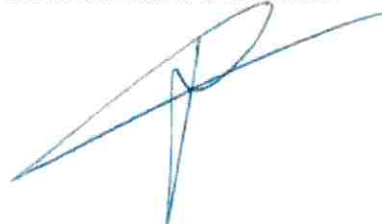
Je soussigné
Directeur Général des Services
Atteste qu'un déjeuner de travail
a eu lieu le Mercredi 24 août 2022
au Restaurant « Le Clemenceau »
en présence de :

- **Maire de Vence**
- **Directeur Général des Services**
- **Directrice Générale Adjointe**
- **Directeur de Cabinet**
- **Cheffe de Cabinet**
- **Directrice de la Communication**

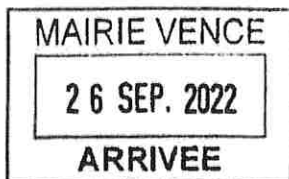
Il convient de payer au restaurant « Le Clemenceau » la somme de 167,50 euros.

Fait à Vence, le 24 août 2022

Directeur Général des Services



Brasserie Restaurant Le Clémenceau



MAIRIE DE VENCE

Place Georges Clémenceau
06140 VENCE

Nice, le 24 août 2022

Note 8926/1

6 couverts

- 6 repas complets

167,50 € T.T.C.

Dont TVA 10% 13,05 €

Dont TVA 20% 4,00 €

*service fait le 24.08.22
Reunion de travail - Mairie de Vence
C. SUTACOMPA*

Aucun escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement différé entraînera l'application d'une pénalité de 3 fois le taux légal d'intérêt

Conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera exigible en cas de retard de paiement

Siège social : 22 Place Georges Clémenceau, 06140 Vence
S.A.S ESTRELA-7, au capital de 400.000 €, RCS GRASSE n° 838 878 270, APE 5610A
TVA INTRACOM FR86838878270

ATTESTATION

Je soussigné _____, Directeur Général des Services
Atteste qu'un déjeuner de travail a eu lieu le Jeudi 15 décembre 2022
au Restaurant « Le Michel Ange » en présence de :

- **Maire de Vence**
- **Directeur Général des Services**
- **Directeur de Cabinet**
- **Cheffe de Cabinet**
- **Directrice de la Communication**
- **Directeur des Services Techniques**
- **Directeur de la Police Municipale**
- **Directrice des Ressources Humaines**
- **Directeur du CCAS**
- **Directeur des systèmes d'Information**
- **Directrice de l'Urbanisme**
- **Directeur Général Adjoint des Ressources
humaines et financières**
- **Directeur des Services à la Population, du Service des
Sports et de la Vie Associative**
- **Directeur des Affaires Culturelles et de la Régie
Culturelle de Vence**

Il convient de payer au restaurant « Le Michel Ange » la somme de 350 euros.

Fait à Vence, le 15 décembre 2022

Directeur Général des Services



Le Michel Ange

Mairie de Vence
Place Clémenceau

Vence, le 16/12/2022

Objet : Facture de votre repas du 16 Décembre 2022

14 repas complets à 25€ TTC soit

14x25€ = 350,00€ TTC
dont TVA 10%= 35,00€
soit : 315,00€ HT

SARL LODEL

Monsieur DELEAUTE Michel

1 Place GODEAU - 06140 VENCE

Tel : 04 93 57 32 55

Siret : 798 430 626 00029

Numero TVA FR 77 798 430 626

Service fait le 16.12.22

Dejeuner de services

C. VITACAMPAS



Je soussigné _____, Directeur Général des Services, atteste que dans le cadre de la formation des élus ont déjeuné, le jeudi 25 mai 2023, au restaurant « Le Michel Ange », 1 place Godeau à Vence.

- **Maire**
- **Directeur du Cabinet du Maire**
- **Chef de Cabinet**
- **2^{ème} Adjoint**
- **3^{ème} Adjointe**
- **5^{ème} Adjointe**
- **6^{ème} Adjoint**
- **7^{ème} Adjointe**
- **8^{ème} Adjoint**
- **Conseiller municipal**
- **Conseillère municipale**
- **Conseiller municipal**
- **Conseiller municipal**
- **Conseillère municipale**
- **Conseiller municipal**
- **Conseiller municipal**
- **Conseiller municipal**
- **Conseillère municipale**
- **Conseiller municipal**
- **Conseillère municipale**
- **Formateur**
- **Formateur**

Il convient de verser la somme de **550 euros** pour les 22 repas à 25€ au restaurant « Le Michel Ange », 1 place Godeau à Vence.

Fait à Vence, le 05/06/23

Directeur Général des Services



Le Michel Ange

Mairie de Vence


Vence, le 25/05/2023

Objet : Facture votre repas du 25 Mai 2023

22 repas complets à 25€ TTC soit :

22x25€ = 550,00€ TTC
dont TVA 10%= 50,00€
soit 500,00€ HT

Monsieur DELFAUT Michel
Gérant

Service fait le 05.06.23
Dejeuner dans le cadre de la formation des élus.
C. VILLARD


ATTESTATION

Je soussigné _____, Directeur Général des Services

Atteste qu'un déjeuner de travail concernant la Communication a eu lieu le Mardi 12 septembre 2023

au Restaurant « Le Michel Ange » en présence de :

- **Maire de Vence**
- **Adjointe à la Communication**
- **Directrice de la Communication**
- **Chargée de Communication**
- **Cheffe de Cabinet**

Il convient de payer au restaurant « Le Michel Ange » la somme de 129 euros.

Fait à Vence, le 12 septembre 2023

Directeur Général des Services



MAIRIE DE VENCE

**Restaurant
Le Michel-Ange**

1, Place Godeau
06140 VENCE

SIRET 796 430 625 000 29

Tél. 04.93.58.32.56

mardi 12 septembre 2023 14:21

facture provisoire N° 45 Couvert(s) : 5

repas Complet X 5 129,00 €

Total TTC 129,00 €

Dont tva : 20% : 3,17€
10% : 10,01€

Servi par : MICHEL

L'équipe vous remercie de votre visite !

établi avec un logiciel conforme aux dispositions du 9° bis du I de l'article 296 du
Code général des impôts (CGI)

L'équipe vous remercie de votre visite !

établi avec un logiciel conforme aux dispositions du 9° bis du I de l'article 296 du
Code général des impôts (CGI)

ATTESTATION

Je soussigné
Directeur Général des Services
Atteste qu'un déjeuner
a eu lieu le Vendredi 15 décembre 2023
au Restaurant « La table de Domi »
en présence de :

- Maire de Vence
- Directeur Général des Services
- Directeur Général Adjoint
- Directeur de Cabinet
- Cheffe de Cabinet
- Directrice de la Communication
- Directrice de l'urbanisme
- Directrice des Ressources Humaines
- Directeur du CCAS
- Directeur de la Police municipale
- Directrice Enfance Jeunesse
- Directeur de la Culture
- Directrice des Services Techniques
- Directeur des Systèmes d'Information
- Service des Systèmes de l'Information

Il convient de payer au restaurant « La table de Domi » la somme de 450 euros TTC.

Fait à Vence, le 15/12/2023

Directeur Général des Services



CHEZ AUDREY ET SEBASTIEN

Restaurant la Table de Domi

Mairie de Vence

Place Georges Clémenceau

06140 Vence

Facture N°20231201

Le 15/12/2023

Objet : Réservation pour 15 personnes : repas de fin d'année

QTE	Désignation	P.U TTC	TOTAL
15	Menu entrée + plat ou plat + dessert	25.00€	375.00€
15	Bolsson	5.00€	75.00€
		TOTAL HT	403.41€
		TVA 10%	34.09€
		TVA 20%	12.50€
		TOTAL TTC	450.00€

Facture à régler par virement sur le RIB ci-dessous

CREDIT AGRICOLE MOUGINS

IBAN : FR76 1910 6006 3743 6969 7906 643

BIC : AGRIFRPP891

7 Place Surian – 06140 VENCE
Tel : 04.93.24.27.64 – Email : latablededomivence@gmail.com
Siret : 912 186 343 00022 – APE : 5610A